

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 148-2016
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2016.RRGR.701

Déposée le: 08.07.2016

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Imboden (Bern, Les Verts) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée: Non

N° d'ACE: du
Direction:
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



La gestion intégrée des soins pour soutenir les familles de prématurés

La venue au monde d'un bébé prématuré met souvent la famille en état d'urgence. En Suisse, 7,2 pour cent des enfants sont prématurés, et 10 pour cent des naissances avant terme ont lieu avant la 32^e semaine de grossesse. Ces bébés restent généralement entre trois et quatre mois à l'hôpital. Pour de nombreuses familles, le passage de l'hôpital à la maison est très difficile et angoissant, raison pour laquelle elles souhaiteraient être mieux informées et soutenues. On déplore en particulier un manque de coordination entre les différentes offres de soutien disponibles. Conséquence : en Suisse, le taux de réadmission des enfants prématurés est de 35 pour cent et les consultations d'urgence sont plus fréquentes.

Les expériences d'autres pays dans les soins transitoires et les soins de suite montrent leurs avantages. Avec une meilleure prise en charge transitoire des prématurés, on vise :

- une meilleure réussite du traitement des prématurés,
- un renforcement des ressources puisées dans l'entourage de la famille (autonomie),
- des séjours hospitaliers plus courts,
- une baisse des réadmissions non nécessaires et des consultations d'urgence,
- la mise en réseau des fournisseurs de prestations dans la région (centres de puériculture notamment) pour créer des réseaux de soins intégrés.

Les soins de suite sont fournis par une équipe pluridisciplinaire conduite par un infirmier ou une infirmière de pratique avancée APN.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Le Conseil-exécutif est-il au courant des difficultés rencontrées par les familles des prématurés ?
2. Le Conseil-exécutif pense-t-il comme moi que le canton de Berne a besoin d'améliorer les soins transitoires et les soins de suite en recourant à des équipes pluridisciplinaires avec des infirmiers et infirmières de pratique avancée APN ?
3. Le Conseil-exécutif est-il prêt à apporter son soutien moral et financier à de tels projets et initiatives ?
4. Le Conseil-exécutif est-il prêt à s'investir pour que cette forme de suivi soit intégrée au catalogue des prestations de la LAMal ?